

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **18 (1934)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 18^e ANNÉE

N° 2

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 15 Avril 1934

Rédaction et Administration, Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654

Un peuple qui se souvient est un peuple qui vit.

Philippe Godet.

PROTECTION DE LA NATURE.

La "Commission vaudoise pour la protection de la nature" a adressé une pétition au Grand Conseil, conçue en ces termes:

"Émus du scandale qu'a provoqué l'automne dernier dans tout le pays la tuerie en masse du gibier, à l'ouverture soudaine d'une réserve de chasse, près de Pampigny, tuerie ayant pour prétexte la destruction de quelques sangliers: constatant que le présent état de choses permet à des gens ne méritant pas le nom de "chasseur" d'anéantir moyennant finances, une partie magnifique du patrimoine national; estimant que les réserves ne doivent pas avoir pour but exclusif de multiplier le gibier en vue de sa destruction, mais aussi d'assurer, pour le profit de tous, l'existence d'une faune qui embellit notre patrie; alarmés de la rareté progressive du chevreuil dans notre canton, les pétitionnaires demandent respectueusement au Grand Conseil de décider par voie législative:

- 1) Que les réserves prévues dans la loi sur la chasse et la protection des oiseaux soient perpétuelles;
- 2) Que la destruction des sangliers ravageurs n'aura lieu dans une réserve qu'avec l'autorisation du Conseil d'Etat, qui désignera nominativement les chasseurs;
- 3) Que la chasse au chevreuil est interdite dans tout le canton, durant un nombre d'années à déterminer."

La Commission vaudoise pour la protection de la nature a pris là une heureuse initiative (Gazette de Lausanne du 12 janvier 1934).

Refuge pour le gibier d'eau.

Le Conseil d'Etat (Neuchâtel) a prolongé, jusqu'au 1^{er} septembre 1943, l'existence du refuge pour le gibier d'eau de la baie d'Auvernier. Ce refuge est limité par la rive du lac (territoires d'Auvernier et de Colombier) et une ligne droite allant de l'extrémité du môle d'Auvernier au port de la propriété du Bied.

ARRIVÉE ESTIVALE DES JEUNES MOUETTES RIEUSES.

PAR R. PONCY.

Depuis la Station ornithologique du Parc de Genève j'ai eu l'occasion de noter 27 fois, au cours de quarante-cinq années (1888-1933) la première arrivée estivale des jeunes *Mouettes rieuses* sur le Léman près de Genève et leur passage probable au-dessus du Jura.

Ces arrivées se répartissent comme suit :

<u>Juin</u>		<u>Juillet</u>	
du 20 au 25 : 5		du 1 ^{er} au 5 : 8	du 11 au 15 : 2
du 26 au 30 : 6		du 6 au 10 : 3	du 16 au 20 : 3

L'époque la plus hâtive tombe sur le premier jour de l'été tandis que l'époque ordinaire est comprise entre le 1^{er} et le 5 juillet. Puis la fréquence décroît pour augmenter de nouveau à partir du 16.

Au début les vols ne sont composés que de jeunes sujets mais plus tard, ils sont mélangés avec des sujets adultes aux ailes dépareillées par la mue. (1)

D'où viennent ces migratrices ? En 1910, une jeune Rieuse tirée devant Bellevue dans un vol d'une centaine d'individus, avait été anelée à 400 kilomètres au N. E. sur le *Wörthsee* (Bavière) et était âgée de 44 jours (suivant les aimables indications de M^{le} le Prof. Dr. J. Fienemann); mais c'était le 27 juillet, c'est-à-dire une semaine plus tard que la période envisagée.

Le phénomène se passe ordinairement comme suit : Entre 12 et 13 heures, par temps splendide et calme, les Rieuses semblent venir du Jura, c'est-à-dire du Nord " tombent " du ciel les unes après les autres comme des flèches, les ailes à demiployées pour aller se poser au large de Bellevue. Lorsque toutes sont réunies et serrées, elles ne forment plus qu'une petite tache blanche de quelques dizaines de mètres carrés, ce qui est une caractéristique de ces vols de migratrices. (2)

Après avoir passé l'après-midi presque sans changer de place, elles commencent à faire leur toilette vers 17 heures, se plument, lissent leur plumage, plongent leur corps profondément dans l'eau, secouent leurs ailes et voltigent quelques mètres. Puis, spontanément plusieurs d'entre elles se chargent d'aller en reconnaissance, ceci pour sonder probablement les courants aériens tout en examinant le pays. En quelques minutes, elles montent rapidement à 500, 1000, 1500 m d'altitude, puis après quelques excursions dans différentes directions, elles redescendent vers leurs semblables en se laissant chuter en " feuille morte " sur plusieurs centaines de mètres, ce qui les rend pratiquement invisibles à l'œil nu.

Si le temps est propice, vers 20 ou 21 heures (parfois déjà à 19 h., si elles sont dérangées) elles se lèvent brusquement d'un commun accord, puis toutes ensemble battant rapidement de l'aile en montant suivant une pente très inclinée, elles atteignent l'altitude d'environ 500 m. S.M. (notre lac étant à la cote 375). Alors

(1) Comportement des très jeunes *Mouettes* lors de leur première migration. (Bull. Soc. zool. Genève. T. 1 f. 14. 1910 pp. 307-08 et Diana Sept. 1920 pp. 69-70.

(2) Au cours de l'hiver, un même nombre de Rieuses posées et serrées, peut occuper plusieurs centaines de mètres carrés.

elles commencent à décrire des Cercles d'orientation en ramant et des Spirales d'altitude en planant, puis la route S.O. (Direction de la Dombes d'Étangs?) étant choisie, la formation en triangle est immédiatement adoptée et le départ a lieu. Dans un effort maximum, tendant vers une direction unique, ces jeunes oiseaux soumis aux lois de la migration, filent sans hésitation à la vitesse d'environ 80 km. à l'heure tout en observant un ordre et une discipline parfaits.

Ils continuent à monter en suivant une légère pente; soulevés par l'air chaud qui vient du sol, éclairés par les rayons du soleil (déjà couché derrière le Jura pour les habitants de la plaine), ils disparaissent au-dessous du Plat des Roches en ne formant plus à l'altitude de 1500 à 2000 m. qu'un léger petit trait se détachant à peine dans l'ombre qui monte.

Ce phénomène qui ne se réalise que si le coucher du soleil est de la plus grande pureté et l'air à la surface du lac de la plus grande tranquillité, est accompagné généralement d'un ou plusieurs jours de beau temps avec température variant entre 27 et 35° C. à l'ombre. (1)

Il tend d'ailleurs à disparaître ou tout au moins à devenir inobservable devant l'augmentation fantastique des moteurs terrestres, aquatiques et aériens. J'ignore s'il a été observé par des habitants du Jura.

Genève, fin août 1933.

OISEAUX MIGRATEURS. (2)

(SUITE)

Le 20 novembre 1932, un cormoran est tué dans la baie de Coctailhad, il avait été annelé - bague 117100 - dans la rookerie de Sekkerkerk (Hollande).

Octobre. - Durant les premiers jours du mois, une quinzaine de hérons cendrés patageaient dans une gouille, au pied du Mont-Dé, (entre Cudrefin et Portalban). - 5, un étourneau, annelé, à Sempach - bague 606295 - le 14 juin, est tué dans les signes de Coctailhad - 19, observé un grand vol de sansonnets près d'Ausemier - 28, vol de 250 individus au minimum, recouvrant dans les prés sur la Fin de Coctailhad - 11, Val du Cercdasson (Bondry) un vol de bergeronnettes grises en migration. Arrivée des canards morillons devant la baie de l'Évole (Neuchâtel) vers la fin du mois, et passage d'ois sauvages dans la région, du Seeland. A la même époque des passages de corneilles noires, accompagnées de choucas, sont signalés.

Novembre. - 11, par un temps de pluie et un assez fort brouillard, un vol d'une vingtaine d'ois sauvages est observé près de Simel (Yaud). Ces migratrices passaient à une vingtaine de mètres du sol. - 29, Des pêcheurs relevant leurs filets, assez tôt le matin, observent à la hauteur d'Ausemier, un vol d'environ une centaine d'ois sauvages, se dirigeant vers le S.O. - Le 9 novembre 1931, un rouge-gorge est muni d'un anneau - 12260 - puis relâché. Durant l'hiver 1932/33 un individu annelé est observé au même endroit; puis, le 29 novembre 1933, il est capturé une seconde fois. Après vérification de l'anneau, il est remis en liberté. Observé.

(1) Il est remarquable de constater que ces jeunes Riuses semblent ignorer totalement l'existence des quelques 1200 à 1500 de leurs semblables adultes répandus à cette époque de l'année sur les rives du Léman, de Morges au Bonveret. Viendraient-elles peut être de l'ouest par-dessus le Jura?

(2) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, p. 5, 11 et 23.

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.

PAR D^r Léon Pittet.

SUITE

6) LA FOULQUE est un des rares oiseaux qui, avec la corneille noire et le grèbe huppé, s'est multiplié au cours des derniers 20 ans. Ses individus qui nichent dans nos parages sont relativement peu nombreux quoique, eux aussi, aient augmenté. La plus grande partie des foulques sont chez nous des hôtes d'hiver qui arrivent au mois d'octobre des contrées avoisinant la Baltique, en particulier des lacs mauriques pour de nouveau nous quitter au commencement de mars. Et dans ces contrées, où, les conditions climatiques défavorables réduisent considérablement le rendement du sol, où, par conséquent, celui de la chasse et surtout de la pêche acquiert une importance économique relativement beaucoup plus grande, les milliers de foulques nicheuses y sont tolérées. Il paraît donc qu'elles ne causent pas de dommages appréciables à la pêche. Le D^r Smolian, l'expert officiel en matière de pêche pour le Wurtemberg, est de cet avis puisqu'il déclare dans le périodique "Wurtemberg" (Mai 1929) que la foulque n'entre pas en ligne de compte comme destructeur de poissons. Carmann (Die Vögel Mitteleuropas) déclare n'avoir jamais réussi de découvrir un petit poisson dans l'estomac d'une foulque quoiqu'il en ait examiné des centaines.

Celui qui écrit ces lignes en a aussi gardé en captivité. Il n'a jamais réussi de leur faire manger de la chair de poisson. Il a aussi trois fois placé des couples de foulques à l'étang de la réserve du Jura, où elles ont niché et élevé leurs petits. On n'a jamais pu observer qu'elles aient capturé les alexins ou sommerlings de carpes ou de tanches qui s'y trouvaient par milliers. Par contre dès qu'il fit chaud, elles cessèrent presque complètement de plonger parcequ'elles se nourrissaient uniquement d'insectes et de larves qu'elles ramassaient sur les roseaux et autres plantes croissant dans l'eau.

Il n'en est pas moins vrai que les foulques de nos lacs sont forcées de plonger pour se nourrir dès que le froid est venu. Elles dévorent de cette façon une importante quantité de matières végétales (potamots) avec les myriades d'insectes, de larves et surtout de mollusques qui y sont attachés. De cette façon, le soi-disant dommage qu'elles sont censées causer à la pisciculture, en "broutant" les prairies sous-lacustres et en consommant le frai de poisson qui peut s'y trouver, est largement compensé parce que beaucoup d'insectes et surtout de larves, dévorés par elles, sont de dangereux destructeurs de frai. Ce travail est exécuté par notre oiseau pendant toute l'année, tandis qu'il ne peut se régaler d'œufs de poissons que pendant les quelques jours que dure la fraye. Personne n'a le droit de lui faire le moindre reproche à ce sujet puisque sur 1000 œufs de poissons blancs frayant dans les eaux peu profondes, il y en a 999 qui sont destinés à être croqués. Et s'ils ne l'étaient pas, ce serait vraiment dommage de voir à la putréfaction une quantité considérable de nourriture aussi précieuse.

Les règles établies resteront en vigueur même si quelqu'un venait m'apporter un petit poisson découvert dans l'estomac d'une foulque! Quand le diable a faim, il mange même des manches! Aussi ne doutons-nous pas que les foulques affamées de l'hiver dernier aient glan-tonnement avalé chaque petit poisson qu'elles auraient pu trouver. Ceci ne change rien au principe établi: seule la nécessité et le hasard peuvent amener les foulques à manger des poissons parce qu'elles ne sont pas conformées pour la pêche. (A suivre)

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1933, N° 3, p. 24.

LA BAIE D'AUVERNIER. ⁽¹⁾

1876-1930.

(SUITE)

3. ASPECT DE LA BAIE AU DÉBUT DE LA CORRECTION.

En 1875, encore, la baie d'Auvernier est bien calme; seuls les bateaux de pêche de Michel Beaujon, père, d'Édouard Bachelin, boulanger, des Aebi, père et fils, en dévalent la surface; puis à certains jours, un bateau de la "Compagnie de navigation des lacs de Neuchâtel et de Morat" vient accoster au débarcadère, y laissant le dimanche de nombreux amateurs des célèbres bondelles frites que préparaient alors Madame Dessoubas et Jules David; le vendredi ce sont les marmottes, débarquant, depuis l'autre côté du lac qui apportent: légumes, œufs, beurre, poules hors d'âge; parfois, un veau meuglant ou un porc poussant d'inutiles cris aigus sont mis à quai, sautant bien brusquement.

Le débarcadère était alors situé à l'intersection actuelle de la route du Bas et de la rue aboutissant entre la station du Tramway et la nouvelle Poste. Aujourd'hui le bateau à vapeur s'amorce à 100 mètres environ de cet endroit. La ligne de platanes, actuellement septuagénaires, placés devant les hôtels marque le côté nord de l'ancien port, fermé à l'est par une longue estacade (double rangée de pieux entre lesquels on avait entassé de gros blocs de pierre) qui le garantissait des rafales de laise; à l'ouest un haut mur soutenait le chemin d'accès au débarcadère. De temps à autre l'un des trois vapeurs de la Compagnie de navigation venait y passer la nuit.

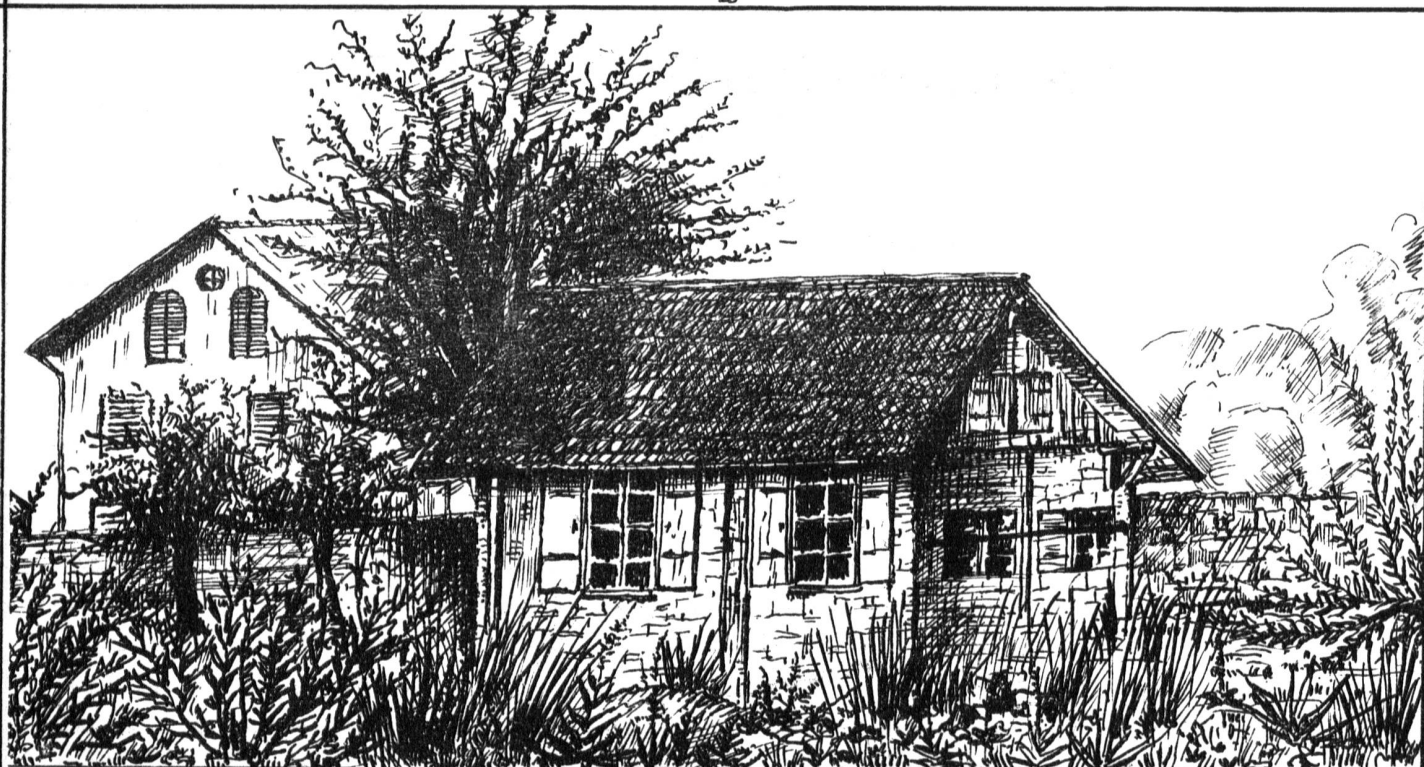
Au commencement de chaque printemps, à quelques pas du débarcadère l'on installait une baraque démontable devant servir de "tirage"; la ciblure était adossée contre le mur du jardin de Madame Borel-Pettavel, mais sur terrain municipal. C'était l'époque où les carabines se chargeaient encore par la gueule du canon.

Une sauniquille au "jeu des 9 quilles" ajoutait une attirance à cette réjouissance villageoise, car à part "l'essai des pompes", le jour de l'Ascension, les fêtes locales étaient rares; seule la période des vendanges apportait quelque gaieté au village.

Durant l'époque des vacances des dames chaux-de-fornières et loclaises, habitant les hôtels, profitaient de la saison des bains pour venir faire leur toilette journalière aux Fontenettes. Cet endroit n'était point encore un quartier de villas, mais plutôt un lieu bien tranquille, traversé par un ruisseau encadré de plantes palustres et ombragé de grands saules, au feuillage argenté, abritant une modeste construction à l'usage de tannerie, approvisionnée d'eau par la source dite "des Fontenettes", dont l'eau fraîche et limpide faisait les délices des amateurs d'absinthe. On y remarquait en outre une construction en bois, quadrangulaire et assez élevée qui avait servi autrefois de fumoir à bondelles.

À l'ouest du village, près d'un bosquet de saules divers et de robiniers, se dressait un haut môle de pierres (démoli depuis et dont les matériaux ont été utilisés pour l'établissement du plan incliné du port actuel), c'est sur ce promontoire que les gamins se dévotaient, piquaient une tête dans le lac et se livraient au plaisir du bain,

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1934 N°4 pg.



Maison Schwander.

. aux Fontenettes.

Fannerie Vollenreider.

25. 8. 1882.

A. M. D.

puis remontaient sur le Môle pour y prendre un bain de lézard. Ils avaient déjà trouvé les cures de bains de soleil.

De l'autre côté du basquet feuillu, tout près du chemin, le coin des ruclous et un étang aux eaux croupissantes, dans lequel s'ébattaient de



face ouest, môle du Creux des Grenouilles. 29. 1882

nombreux crapauds sonneurs au ventre orange, faisant résonner, dans les soirées chaudes d'été, leur "hou" souvent répété. De là, le nom de "Creux des Grenouilles" donné à cet endroit.

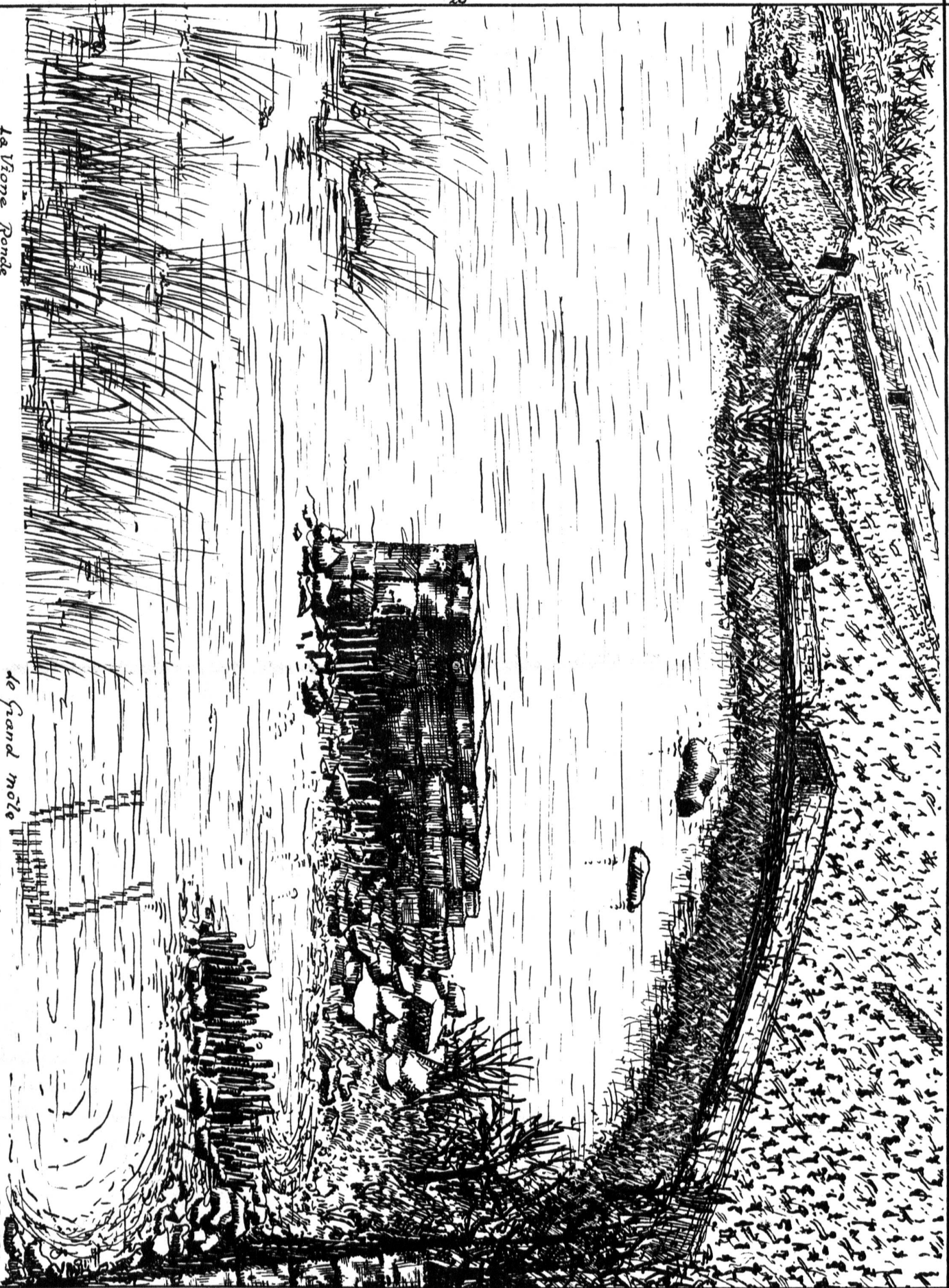
Dès la Bâlaz (partie du village s'étendant des Épancheurs à sa partie ouest) les rives du lac suivaient les méandres du chemin vicinal conduisant à Colombier et aux Prés de Reuse, les agriculteurs l'utilisaient, pour se rendre à leurs champs dans la plaine de Reuse, le laitier du Pied y passait chaque matin ainsi que les tambiers de la Vallée des Ponts; en automne, la trentaine de vaches, qu'hébergeait alors le village, le suivait pour se rendre, au son de leurs gais sonnailles, aux champs de Reuse; à la saison des vendanges, les chars de gerles, au roulement sonore, arrivaient nombreux chez les encaveurs. Ses "voitures de maître, venant de Beraix ou d'Aruse, montaient, dès la ligne Ronde par le Plan de Brena, pour rejoindre la route cantonale.

Rappelons encore le troupeau de chèvres, gardé par les frères Pellet, qui au cours de la journée et durant toute la durée du passage, s'égrenait au milieu des buissons, du Creux des Grenouilles au Pied. Maintenant les bourgeons de la rigne sont funestes à la gent caprine, il n'y a plus de chèvres en stabulation dans la commune.

Le long de la baie aucun roseau phragmite n'y croissait, un peu en avant quelques touffes de joncs (*Juncus conglomeratus* L.) abritaient, de temps à autre, un grèbe castagneux solitaire. À l'abri des racines des saules bordiers et parmi les herbes folles gitaient des mulots fructueux, tandis qu'une taupe fourrue élevait ses monticules à l'extrême bord de la sente. Le campagnol amphibie ou rat-d'eau hantait les anfractuosités du mur de soutènement, à la sortie du village, pour excaver activement dès la nuit close. Durant l'été, parfois un milan brun passait lentement, inspectant minutieusement la surface de l'eau pour y découvrir un poisson mort; en automne, de rares moutettes rieuses venaient troubler, de leurs voix criardes, la tranquillité de la baie.

Au printemps un couple de lavandières grises (*Motacilla alba* L.) établissait son nid dans un recoin d'une excavation du Grand mêle, avec sortie sur la face ouest. Ce couple élevait habituellement deux couvées dans la belle saison, mais chacune des deux pontes était déposée dans un nid différent. - Dans les trous des murs des signes voisines se logeaient les rouges-queues familiers et les remuantes mésanges charbonnières; ce petit monde ailé, chantait ou sifflait, tout en donnant la becquée aux oisillons.

C'est dans le baqueteau du Creux des Grenouilles, cela vers la fin de l'hiver, que, soit un couple de corneilles noires, soit un couple de pies recherchait la fourche d'une branche, dans la ramure d'un grand peuplier blanc, pour y construire son nid. Hélas! cela n'allait point sans contestations violentes et bruyantes; le droit du premier occupant n'était pas toujours respecté, mais bien celui du plus fort. Sa couraison, l'éclosion et l'élevage des jeunes - corneilles ou pies - se faisaient normalement, jusqu'au dimanche matin fatal où les poussins gras à point, bien dodus, incitaient la gouernandise d'un ferblantier du voisinage, qui grimpaît vers le faite du peuplier, dénichait les jeunes pour les manger en salmis. L'arbre est toujours là, mais il y a plus de 30 ans que les corvidés ne nichent plus dans le baqueteau.



la Vigne Ronde
 Coin de la baie d'Anvers... Mars 1849

de grand môle
 Pictis lauristes
 O.M.
 Dessin autographe de Numa Pêchelet, fils Colombien

UNE FOURMILIÈRE DANS UNE NOISETTE.

PAR TH. DELACHAUX.

Auguste Forel dit que les fourmis sont sans conteste les insectes les plus intelligents et il les connaissait comme pas un. Sa biologie de ces petits êtres doit être en effet d'une étude extraordinairement attachante et je comprends qu'on puisse se passionner à surprendre la vie de ces familles aussi nombreuses que des peuples qui ont créé des états et qui s'adonnent à la culture, à l'élevage, qui tiennent des esclaves, font la guerre et se comportent comme des sociétés humaines parfaitement organisées.

Communément on se figure que ces sociétés sont toujours légions et le verbe "fourmiller" en est bien la preuve. Il me fallut faire une observation personnelle l'an dernier pour me convaincre que les fourmis ne fourmillent pas toujours et que certaines familles pouvaient garder des proportions modestes. Voici le fait. Je me trouvais en 1932 avec l'un de mes fils sous un noisetier du parc du Musée d'Ethnographie et nous cherchions des coléoptères, lorsque mon fils me dit qu'en écrasant de vieilles noisettes il en sortait des fourmis! Ma curiosité fut de suite satisfaite et je fus étonné de ne voir nulle part ailleurs de ces fourmis. Je ramassai donc quelques-unes de ces noisettes qui étaient tombées de l'arbuste l'année précédente. Je les emportai au Laboratoire de Zoologie de l'Université et là j'en ouvris délicatement une demi-douzaine. J'en trouvai deux habitées dont l'une fut conservée vivante dans un cristalliseur de verre où la petite fourmilière vécut au sucre et à l'eau pendant plusieurs semaines. L'autre fut conservée dans l'alcool pour être étudiée et dénombrée.

Les coquilles habitées étaient celles qui avaient été percées par la larve du charançon des noisettes ⁽¹⁾ d'un petit trou parfaitement circulaire par où la larve était sortie. De l'amande il ne reste que l'enveloppe fibreuse et brune. Quand aux fourmis, elles s'installent entre la coquille et cette enveloppe tandis que je ne les ai jamais aperçues dans l'intérieur de l'enveloppe. Et maintenant, combien de fourmis pouvait bien contenir une telle maisonnette? A les voir, j'aurais estimé leur nombre à une douzaine tout au plus; aussi, quel ne fut pas mon étonnement lorsque j'arrivai au chiffre de 42 ouvrières et d'une reine. Quand aux œufs et aux nymphes — j'allais dire poupons — il y en avait une centaine. Mais aussi s'agit-il d'une petite espèce qui mesure à peine 2,5 mm. La reine dépasse de moitié ses sujets. Si la détermination que j'en ai fait est juste il s'agit de *Septothorax (Leptothorax) tuberosum Nylander var. interruptus*. Toutes les espèces de ce genre forment de petites familles modestes à tous points de vue. Elles ont un caractère timide et paisible de sorte qu'elles deviennent facilement les esclaves d'autres fourmis plus entreprenantes. Remarquons en passant que les reines de nos *Septothorax* ont des habitudes tout à fait pot-au-feu qui leur sauvent la vie lorsqu'elles deviennent la proie de fourmis conquérantes! Tandis que les reines d'autres espèces plus aristocrates sont impitoyablement assassinées, celles-ci sont épargnées parce qu'elles mettent la main à la pâte et ne craignent pas d'aider elles mêmes à déménager leur progéniture.

Toutes les espèces de *Septothorax* se contentent de nids de fortune, sous l'écorce d'un arbre, sous de petites pierres, dans le bois pourri ou encore dans des noix de galle du chêne ou du rosier. Certaines espèces semblent marquer une préférence pour l'une ou

(1) *Balaninus nucum* L.

l'autre de ces habitations. A ma connaissance la noisette n'avait pas été signalée jusqu'ici; du moins ne l'ai-je trouvée ni dans Escherich⁽¹⁾ (1917), ni dans les Fourmis de la Suisse d'Auguste Forel⁽²⁾ (1920) et c'est la raison pour laquelle je me suis permis de signaler le fait dans le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 14. II. 1933

Theodoro Delachaux.

PROTECTION DE LA FLORE NEUCHATELOISE.

Au moment où le printemps rend à la terre sa parure de fleurs il est utile de rappeler aux promeneurs qu'aux termes des arrêtés du Conseil d'Etat, du 28 janvier 1913,⁽³⁾ 7 août 1915, 2 septembre 1932, et du 12 juillet 1933 "sont interdits l'arrachage, la destruction, la vente et l'expédition avec leurs racines, la cueillette en masse" des plantes suivantes: Anémone des Alpes, A. à fleurs de narcisse, Nivéole de printemps, Centranthe à feuilles étroites, Sénéçon à feuilles spatulées, laitue vivace, Vesce orobe, Gesse filiforme, Millepertuis de Richer, Ophrys frelon, O. abeille, O. mouche, O. araignée.

Sur les requêtes de la Commission neuchâteloise pour la protection de la nature et de la Commission du Parc jurassien⁽⁴⁾ de la Combe Grède (Chasseval). La Réd.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES. 5)

(SUITE)

Fin 1929. Sur les sommets du Jura, à fin août, hêtres et alisiers plient sous le poids de leurs fruits. Les coudriers annoncent une riche récolte de noisettes. M. Guillaume, ancien syndic de Mamborget (Vaud) a récolté vingt mesures de noisettes dont il a obtenu 32 litres d'huile.

Dans la première quinzaine d'octobre, le "Courrier du Val de Travers" relatait: "On peut voir dans un verger de Travers un pêcher portant des fleurs, un premier à fruits oblongs (vulg. pruneau) vient de défleurir, et un cerisier ayant donné une seconde récolte. La "feuille d'Azis de Neuchâtel", de son côté, dit: "Un verger de Bevaux a un pommier portant des fruits mûrs et des fleurs. - A Dombresson, on cueille de belles framboises et à Yilliers des raisins blancs en pleine maturité (mi- Octobre)."

Par ces beaux jours, des promeneurs cueillent sur les sommets du Jura la petite gentiane printanière (*Gentiana verna*), du 13 au 17 octobre. - Le 17 décembre, le même journal communique "Un habitant de Pesens a trouvé, à la Tourne, de jolies gentianes bleues (*G. verna*) à côté d'une tache de neige; et près de Bevaux, on a cueilli une corolle de 5 mm. de haut. - Du côté de Saint-Blaise, la vendange a commencé le 4 octobre, l'on est satisfait de la quantité et surtout de la qualité. De la vendange en rouge, récoltée à la Semella, titre 14,5 degrés; sur le territoire de la Coudre du raisin rouge a produit un moût titrant 14,4 degrés. - Toujours à Saint-Blaise, le 7 octobre: "un lilas porte une branche avec des fleurs blanches bien épanouies."

1930. - Aux Ravières (1100 ms. env.) le 19 janvier 1930, M. Mcathey-Jeantet, du Socle, cueille les jolies fleurs bleues de la gentiane printanière, et, au même endroit il constate que le Pied-de-griffon ou ellébore fétide est aussi fleuri. Le 23, à Saint-Imier (J.B), les narcisses faux-narcissos sont épanouies, dont le nom vulgaire est "fleur de coucou" au Aigault, mais toujours faussement dénommées "jonquilles". Ce dernier nom s'appliquant exclusivement au *Narcissus jonquilla* L., à corolle jaune-doré, coucoune courte et entière. -

(A suivre)

(1) Escherich, K. Die Aemse. (Braunschweig) 1917. — (2) Forel, Aug. Les fourmis de la Suisse. (La Chaux de Fonds) 1920.

(3) Voir: "Rameau de Sapin" 1913, p.18 — (4) idem 1932, p.44. — (5) idem 1933, N°3 p.30.

LE TEMPS EN 1933. ⁽¹⁾

D'après les données de l'Observatoire de Neuchâtel, la température a oscillé, pendant l'année 1933, entre les valeurs extrêmes $-13,0^{\circ}$ (le 17 décembre) et $32,5^{\circ}$ (le 11 août). La moyenne annuelle est de $8,7^{\circ}$, c'est-à-dire un peu inférieure à la valeur normale $9,0^{\circ}$. Voici les moyennes de la température pour chaque mois ainsi que les valeurs normales correspondantes :

	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1933	$-2,2$	$1,02$	$5,1$	$9,9$	$11,6$	$14,1$	$19,4$	$19,8$	$15,5$	$9,8$	$3,2$	$-3,2$
Valeur normale	$-0,5$	$1,1$	$4,4$	$8,7$	$13,1$	$16,5$	$18,6$	$17,8$	$14,5$	$8,9$	$4,0$	$0,6$

Le mois de décembre fut particulièrement froid puisque sa température moyenne est de $3,8^{\circ}$ inférieure à la valeur normale. Depuis 1864, seuls les mois de décembre 1871, 1879 et 1917 furent plus froids. Pendant l'été, les mois de mai et juin accusent un déficit de température; par contre, août, septembre et octobre furent chauds, particulièrement août avec 2 degrés de plus que la valeur moyenne. Le premier octobre, le maximum de température était encore de $23,3^{\circ}$ ce qui est beaucoup pour cette saison. Le dernier gel du printemps se produisit le 24 avril et le premier gel de l'automne le 4 novembre.

Concernant les précipitations, l'année 1933 est en léger déficit. Il est tombé 898 mm. d'eau (valeur normale 952 mm). Le nombre total de jours pendant lesquels il tomba de la pluie ou de la neige est de 157. Il neigea en janvier, février, novembre et décembre. La dernière neige de l'hiver tomba le 28 février et la première de l'automne le 12 novembre. Le mois le mieux arrosé fut juin avec 139 mm; par contre, décembre ne reçut que 15 mm. d'eau.

La durée totale d'insolation 1669,2 heures est à peu près normale (valeur moyenne 1654,5 h). Les mois les plus ensoleillés furent avril (202,5 h.), juillet (277,3 h.) et août (281,4 h.). Le soleil ne se montra guère pendant le mois de juin qui accuse un déficit de 49 heures sur la valeur normale avec 178,7 heures de durée d'insolation seulement. A tous égards, le mois de juin fut déplorable; fait assez rare à Neuchâtel, on chauffait encore les appartements au début de ce mois.

Pour l'année entière, l'humidité relative moyenne est de 79,4% (valeur normale 77,9%). Les mois pour lesquels l'humidité relative est inférieure à la valeur normale sont janvier (83%), février (78%) et août (70%). Il y a, au contraire, excédent d'humidité en mai (78%) et juin (77%). Le brouillard ne fut pas très fréquent en 1933; la plus longue période ininterrompue de brouillard fut celle du 29 novembre au 12 décembre.

C'est le 13 avril que l'on entendit pour la première fois de l'année le chant du coucou.

Mentionnons en terminant les halos solaires des 2 avril à 4 h 20, 12 avril à 13 h $\frac{1}{4}$, 13 juillet à 14 h, 20 juillet à 14 h, 29 août à 14 h et 24 septembre à 13 h 30 m. En outre, des halos lunaires se produisirent les 11 janvier à 18 h $\frac{3}{4}$, 5 février à 21 h $\frac{3}{4}$, 6 février à 19 h $\frac{3}{4}$, 9 février à 21 h, 11 avril à 22 h $\frac{1}{2}$ et 5 septembre à 21 h. Le 4 février à 19 h, on put observer une superbe couronne lunaire.

E. Guyot.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 2, p. 20.

Dr H. CHRIST-SOCIN.

1853 - 1933

Le 12 décembre 1933, les botanistes suisses et étrangers devaient fêter un anniversaire peu banal: le Dr H. Christ de Bâle allait en ce jour atteindre l'âge patricarcal de 100 ans. Mais le sort inexorable en a décidé autrement: 18 jours avant cette date, le vénéré neotax de la botanique suisse s'éteignait doucement à Riehen, des suites d'un malencontreux accident.

Retracer en quelques lignes une vie aussi longue et si remplie, n'est pas chose facile! Le "Rameau de sapin" auquel le Dr Christ a collaboré de 1895 à 1921 par l'envoi de 16 notes, lui devait bien quelques lignes.

Issu de famille aisée, le Dr Christ eut une jeunesse heureuse. C'était l'époque où A. de Humboldt, Grisebach et d'autres, jetaient magistralement les bases de la géobotanique. Bien qu'étudiant en droit, il ne peut résister à satisfaire son penchant irrésistible pour la "science aimable". Comme il écrivait lors de son 90^{ème} anniversaire dans ses "Erinnerungen", il "avait de la peine à se maintenir dans la salle des études juridiques," tant Alexandre Braun l'attirait lors d'un séjour qu'il fit à Berlin. Il n'est pas sans intérêt pour les Romands de rappeler qu'en 1856, il fit la connaissance à Sausanne du botaniste J. Muret et d'Éugène Rambert, qui l'initierent aux secrets de l'imposante flore du Valais. De cette époque date sa première publication géobotanique, qui devait dans la suite le conduire à la rédaction de son oeuvre capitale publiée en 1879, "Das Pflanzenleben der Schweiz" = "La flore de la Suisse" et dont deux éditions françaises (1883 et 1907) permirent aux lecteurs de langue française de savourer ce livre aussi instructif que brillant par sa forme. Mais à côté de nombreux autres travaux géobotaniques, le Dr Christ est devenu rapidement un spécialiste réputé, même au-delà de nos frontières, des Conifères, des Filicinées et des genres Carex et Rosa. C'est à plus de 300 que se montent ses publications, ce qui en dit assez sur l'activité scientifique du défunt. Ajoutons encore à cela qu'il a trouvé le temps de s'occuper de nombreuses questions humanitaires, juridiques et religieuses. Il fut un des premiers à défendre la cause des Arméniens et à s'élever contre les abominations commises au Congo.

C'est bien une vie "complète dans toute l'acception de ce terme qu'a eue le Dr Christ. Un savant qui a grandement honoré sa petite patrie, un humanitaire, qui n'a pu rester indifférent devant l'injustice et la misère des hommes! Aussi ses mérites furent-ils reconnus largement: docteur hon. causa de Bâle et Genève, membre honoraire ou correspondant de nombreuses sociétés scientifiques, entre autres de la Société neuchâteloise des sciences naturelles et du Club Juraissien.

Tous ceux qui, comme l'auteur de ces lignes, ont eu le grand privilège de l'aborder, garderont de lui un souvenir vénéré et n'oublieront jamais le charme qui se dégageait de sa personnalité, ni l'intérêt qu'il portait aux questions mêmes les plus simples. C'est bien là, parmi tous les hommages posthumes qu'on peut rendre au Dr Christ, un de ceux qui le mettent le plus en valeur.

Bâle le 24 janvier 1934.

Dr Henry Guyot.